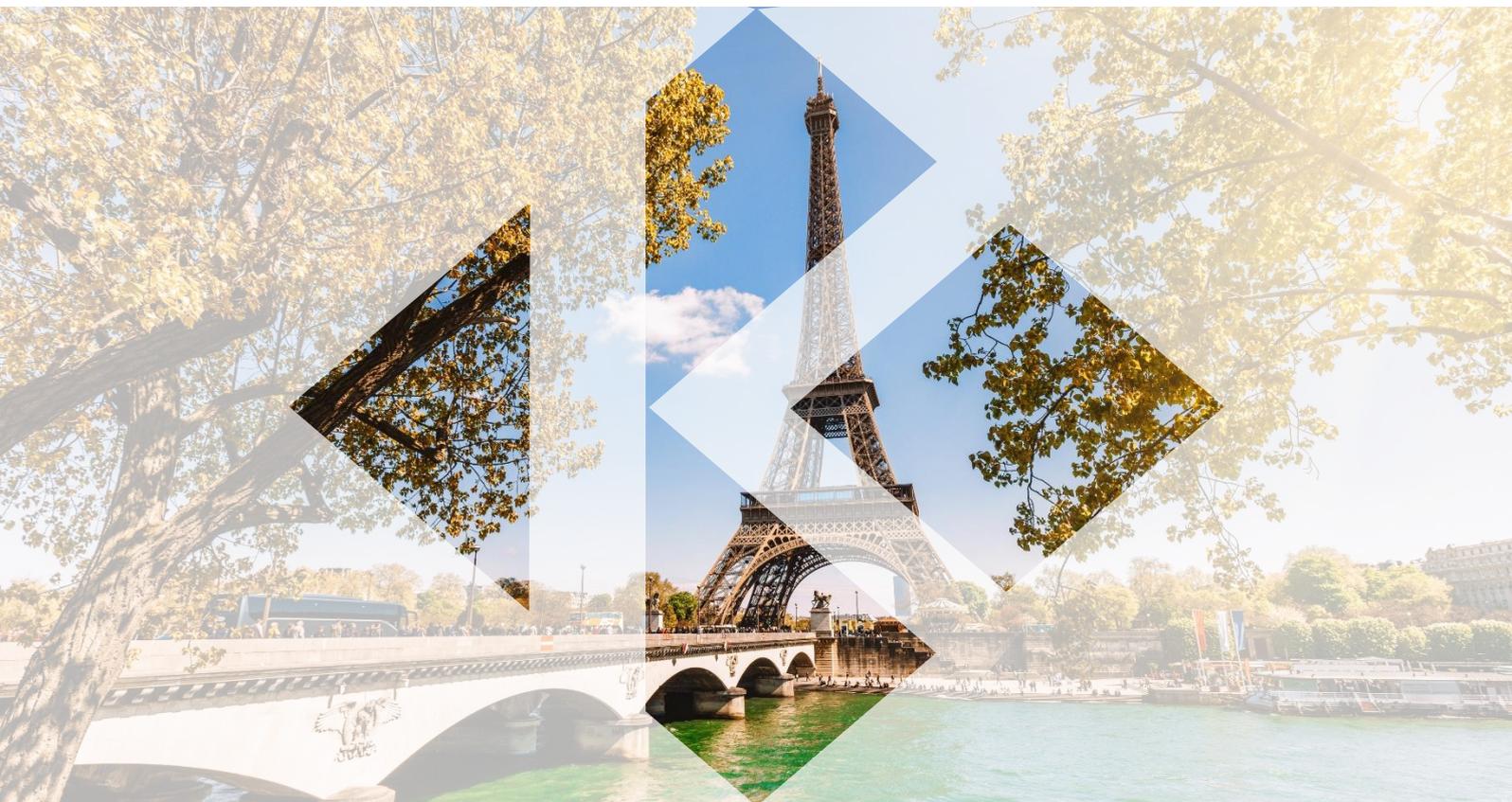


PHOENIX ONE STAR MAI 2019

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE



TITRE DE CRÉANCE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE PARTIELLE OU TOTALE EN CAPITAL EN COURS DE VIE⁽¹⁾ ET À L'ÉCHÉANCE CE PRODUIT RISQUÉ EST UNE ALTERNATIVE À UN PLACEMENT DYNAMIQUE RISQUÉ DE TYPE ACTIONS.

Durée d'investissement conseillée :

10 ans (hors cas de remboursement anticipé)⁽²⁾

Code ISIN : FR0013419140

Éligibilité : Unité de compte d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation⁽³⁾

Émetteur : Produit émis par SG Issuer⁽⁴⁾, véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois bénéficiant d'une garantie de Société Générale de la formule et des sommes dues au titre du produit. L'investisseur est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de SG Issuer et de Société Générale

⁽¹⁾ L'investisseur prend un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori si le produit est revendu avant la date d'échéance. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure.

⁽²⁾ Le remboursement anticipé automatique ne pourra se faire, en tout état de cause, avant la fin de la première année suivant la Date d'émission du produit.

⁽³⁾ L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

⁽⁴⁾ Filiale à 100% de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale (Moody's A1, Standard & Poor's A, Fitch A, DBRS A(high)). Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 03/05/2019, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Objectifs d'investissement

L'investisseur est exposé au marché actions par le biais d'une exposition aux actions Bouygues SA (code ISIN : FR0000120503), Publicis Groupe SA (code ISIN : FR0000130577) et Sanofi (code ISIN : FR0000120578). Le remboursement du produit « Phoenix One Star Mai 2019 » est conditionné à l'évolution de ces actions.

À la date de constatation finale⁽¹⁾, si l'action la moins performante est en baisse de plus de 50% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, et si l'action la plus performante est en baisse de plus de 10% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'action la moins performante, dividendes non réinvestis. Afin de bénéficier d'un remboursement du capital initial dans le cas contraire, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse du marché actions (Taux de Rendement Annuel Net maximum de 7,52%⁽²⁾).

POINTS CLÉS

- Un remboursement du capital à l'échéance⁽¹⁾ si, à la date de constatation finale⁽¹⁾, l'action la moins performante n'enregistre pas une baisse de plus de 50% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾ ou que l'action la plus performante n'enregistre pas une baisse de plus de 10% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾. **Un risque de perte en capital partielle ou totale au-delà, si ces 2 seuils sont franchis à l'échéance.**
- **Un objectif de coupon semestriel de 3,50%** si, à la date de constatation semestrielle⁽¹⁾, le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾.
- **Un mécanisme de « Coupon Mémoire »** : Si, à la date de constatation semestrielle⁽¹⁾, le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, l'investisseur récupère tous les éventuels coupons semestriels de 3,50% non versés précédemment.
- **Un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement du semestre 2 au semestre 19**, si, à la date de constatation semestrielle⁽¹⁾, le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 90% de son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾.

Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 16/05/2019 et la date de remboursement anticipé concernée ou d'échéance selon les cas, pour un investissement à un prix d'émission de 98,75%. Les Taux de Rendement Annuel Nets sont nets de frais de gestion (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du produit « Phoenix One Star Mai 2019 », soit 1 000 EUR, et s'entendent du montant investi net des frais d'entrée/d'arbitrage applicables au cadre d'investissement et hors prélèvements fiscaux et sociaux. En cas d'achat après le 16/05/2019 et/ou de vente du produit avant son échéance effective, les Taux de Rendement Annuel peuvent être supérieurs ou inférieurs aux Taux de Rendement Annuel indiqués dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. **Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.**

Le produit « Phoenix One Star Mai 2019 » est proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance vie ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit « Phoenix One Star Mai 2019 » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Net des frais de gestion en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% annuel. Ainsi, le montant net affiché s'entend hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux des actions, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

Avantages et inconvénients

AVANTAGES

- Le produit verse à l'issue de chaque semestre un coupon de 3,50%⁽¹⁾, si, aux dates de constatation semestrielle⁽²⁾, le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale⁽²⁾.
- Un mécanisme de « Coupon Mémoire » : Si, à la date de constatation semestrielle⁽²⁾, le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, l'investisseur récupère les coupons semestriels de 3,50%⁽¹⁾ éventuellement non versés précédemment.
- À l'issue des semestres 2 à 19, si à la date de constatation semestrielle⁽²⁾, le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 90% de son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé. L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors l'intégralité du capital initial ainsi que le coupon semestriel de 3,50%⁽¹⁾ majoré d'un Coupon Mémoire éventuel pour chaque semestre écoulé au titre duquel aucun coupon n'aurait été versé précédemment.
- À l'échéance des 10 ans, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, le capital initial n'est exposé à un risque de perte que si, à la date de constatation finale⁽²⁾, l'action la moins performante et l'action la plus performante ont respectivement baissé de plus de 50% et 10% depuis la date de constatation initiale⁽²⁾. Sinon, le Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ sera donc compris entre -0,88% et 6,24%.

INCONVÉNIENTS

- **Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.** La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur capital initialement investi. En cas de revente des titres de créance avant la date d'échéance, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital peut être partielle ou totale. Le cadre d'investissement du produit étant un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement, la réorientation d'épargne ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date d'échéance.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 2 à 20 semestres.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'action la moins performante du fait du mécanisme de plafonnement des gains (soit un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ maximum de 7,52%).
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes éventuellement détachés par les actions Bouygues SA, Publicis Groupe SA et Sanofi.
- L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit du Garant Société Générale (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'Émetteur et du Garant (qui induit un risque sur le remboursement).
- Le rendement du produit « Phoenix One Star Mai 2019 » à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'action la moins performante autour du seuil de -50% et de l'action la plus performante autour du seuil de -10%.
- L'investisseur est exposé, en cours de vie, à l'action la moins performante parmi les actions Bouygues SA, Publicis Groupe SA et Sanofi.
- Dans un contexte de marché fortement baissier (niveau de l'action la moins performante toujours inférieur à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale⁽²⁾), aucun coupon ne sera versé.

⁽¹⁾ Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Émetteur et du Garant.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

⁽³⁾ Net des frais de gestion en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% annuel. Ainsi, le montant net affiché s'entend hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux des actions, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

Mécanisme de remboursement

MÉCANISME DE VERSEMENT DU COUPON CONDITIONNEL

À chaque date de constatation semestrielle⁽¹⁾, jusqu'à l'échéance, on compare le niveau de l'action la moins performante par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾.

CAS FAVORABLE : Si le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, l'investisseur reçoit⁽²⁾ alors à la date de versement du coupon⁽¹⁾ :

Un coupon semestriel de 3,50%
+ Un Coupon Mémoire de 3,50% pour chaque semestre écoulé au titre
duquel aucun coupon n'aurait été versé précédemment

Grâce au mécanisme de « Coupon Mémoire », les coupons non versés précédemment sont ainsi récupérés et versés lors du prochain paiement éventuel de coupon.

CAS DÉFAVORABLE : Sinon, si le niveau de l'action la moins performante est inférieur à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, l'investisseur ne reçoit aucun coupon.



⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Émetteur et du Garant.

Mécanisme de remboursement

MÉCANISME AUTOMATIQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

A l'issue des semestres 2 à 19 :

- À chaque date de constatation semestrielle⁽¹⁾, dès que le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 90% de son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et le produit s'arrête. L'investisseur reçoit⁽²⁾ alors à la date de remboursement anticipé⁽¹⁾ :

L'intégralité du capital initial
+
Le coupon conditionnel (défini ci-contre)
(Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ maximum de 7,52%)

- Sinon, si le niveau de l'action la moins performante est inférieur à 90% de son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé, et **le produit continue**.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la date de constatation finale (le 02/05/2029), si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, on compare le niveau des trois actions à leurs niveaux observés à la date de constatation initiale.

CAS FAVORABLE : Si le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 09/05/2029 :

L'intégralité du capital initial
+
Le dernier coupon conditionnel (défini ci-contre)
(Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ maximum de 6,24%)

CAS MÉDIAN : Si le niveau de l'action la moins performante est compris entre 50% (inclus) et 70% (exclu) de son niveau observé à la date de constatation initiale ou si le niveau de l'action la moins performante est inférieur à 50% de son niveau observé à la date de constatation initiale, mais que le niveau de l'action la plus performante est supérieur ou égal à 90% de son niveau observé à la date de constatation initiale, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 09/05/2029 :

L'intégralité du capital initial

CAS DÉFAVORABLE : Sinon, si les niveaux de l'action la moins performante et de l'action la plus performante sont respectivement inférieurs à 50% et 90% de leurs niveaux observés à la date de constatation initiale, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 09/05/2029 :

La Valeur Finale⁽⁴⁾ de l'action la moins performante
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance à hauteur de la baisse enregistrée par l'action la moins performante par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Émetteur et du Garant.

⁽³⁾ Net des frais de gestion en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% annuel. Ainsi, le montant net affiché s'entend hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux des actions, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

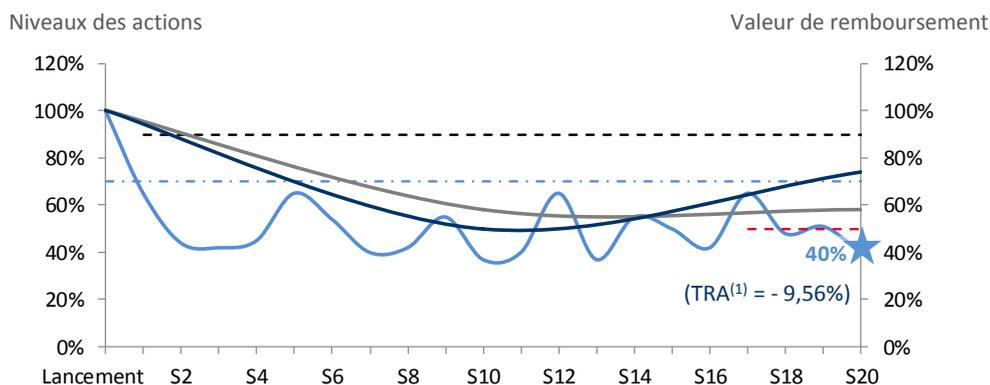
⁽⁴⁾ La Valeur Finale de l'action la moins performante à l'échéance est exprimé en pourcentage de son niveau observé à la date de constatation initiale.

Illustrations

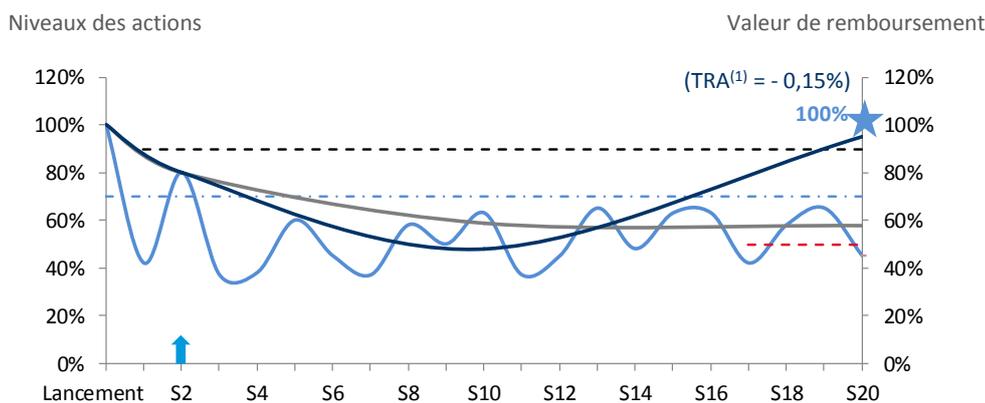
Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

-----	Seuil de Remboursement Anticipé et d'observation du niveau de l'action la plus performante à maturité	↑	Versement du coupon semestriel de 3,50% et de l'éventuel Coupon Mémoire précédemment défini
-.-.-.-	Seuil de Versement du Coupon	↓	Plafonnement des gains
-.-.-.-	Seuil de Perte en Capital à l'échéance (50% du niveau observé à la date de constatation initiale)	★	Valeur de remboursement
=====	Évolution des actions	■	Fin de vie du produit

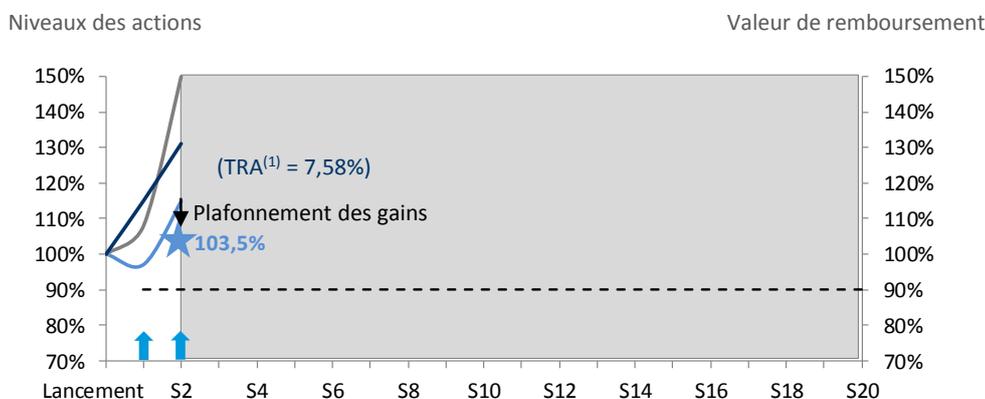
SCÉNARIO DÉFAVORABLE



SCÉNARIO MÉDIAN



SCÉNARIO FAVORABLE



⁽¹⁾ Net des frais de gestion en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% annuel. Ainsi, le montant net affiché s'entend hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux des actions, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

Le rendement du support « **Phoenix One Star Mai 2019** » est très sensible à l'échéance à une faible variation de l'action la moins performante autour du seuil de -50% et de l'action la plus performante autour du seuil de -10%

SCÉNARIO DÉFAVORABLE

- Au lancement, le produit est acheté au prix d'émission de 98,75%.
- À chaque date de constatation semestrielle, du semestre 1 au semestre 19, le niveau de l'action la moins performante est inférieur à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale. **Aucun coupon n'est alors versé à l'issue de ces semestres et le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé.**
- À l'issue des 10 ans, l'action la moins performante est en baisse de plus de 50% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale (soit -60% dans cet exemple) et l'action la plus performante est en baisse de plus de 10% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale (soit -26% dans cet exemple). **L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors la Valeur Finale⁽²⁾ de l'action la moins performante, soit 40% du capital initial. Il subit dans ce scénario une perte en capital. Le Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ pour un investissement dans le produit est alors de -9,56%** contre un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de -9,68% pour un investissement direct dans l'action la moins performante⁽⁴⁾.
- Dans le cas défavorable où l'action la moins performante céderait plus de 50% de sa valeur et l'action la plus performante plus de 10% de sa valeur à la date de constatation finale, la perte en capital serait supérieure à 50% du capital investi, voire totale et le montant remboursé nul dans le cas le plus défavorable.

SCÉNARIO MÉDIAN

- Au lancement, le produit est acheté au prix d'émission de 98,75%.
- À la seconde date de constatation semestrielle, le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale. L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors un coupon de 3,50% à l'issue de ce semestre majoré d'un Coupon Mémoire de 3,50% au titre du semestre 1, soit 7% du capital initial.
- À chaque date de constatation semestrielle, du semestre 2 au semestre 19, le niveau de l'action la moins performante est inférieur à 90% de son niveau observé à la date de constatation initiale. **Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.**
- À l'issue des 10 ans, l'action la moins performante enregistre une baisse de 55% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale, mais l'action la plus performante enregistre une baisse de 5% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale, se maintenant donc au-dessus du seuil de -10% à l'échéance. **L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors l'intégralité de son capital initial, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de -0,15%**, contre un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de -8,61% pour un investissement direct dans l'action la moins performante⁽⁴⁾.

SCÉNARIO FAVORABLE

- Au lancement, le produit est acheté au prix d'émission de 98,75%.
- À la première date de constatation semestrielle, le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 70% de son niveau observé à la date de constatation initiale. L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors un coupon de 3,50% à l'issue de ce premier semestre.
- À la seconde date de constatation semestrielle (à l'issue du semestre 2), le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à son niveau observé à la date de constatation initiale (soit +15% dans cet exemple). Le mécanisme de remboursement anticipé est par conséquent automatiquement activé.
- **L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors l'intégralité du capital initial majorée du coupon semestriel au titre de ce semestre, soit 103,50% du capital initial, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de 7,52%** contre un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de 14,03% pour un investissement direct dans l'action la moins performante⁽⁴⁾, **du fait du mécanisme de plafonnement des gains.**

⁽¹⁾ Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Émetteur et du Garant.

⁽²⁾ La Valeur Finale de l'action la moins performante à l'échéance est exprimée en pourcentage de sa valeur initiale.

⁽³⁾ Net des frais de gestion en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% annuel. Ainsi, le montant net affiché s'entend hors autres frais et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux des actions, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

⁽⁴⁾ Le Taux de Rendement Annuel Brut pour un investissement direct dans l'action est calculé pour un investissement initial de 100% de la valeur nominale, hors frais et hors dividendes.

Présentation des actions

ZOOM SUR L'ACTION BOUYGUES SA :

Bouygues SA offre des services dans la construction (génie civil, maîtrise d'ouvrage de pétrole et gaz), immobilier (projets résidentiels, commerciaux et de bureaux) et communication par portable. Elle produit aussi des programmes de télévision et des films et gère des services aux collectivités (production d'électricité, distribution d'eau et collecte des déchets).

Création	Secteur	Notation S&P	Notation Moody's	Revenus	Résultat net, GAAP	Dette nette	Capitaux propres
1952	Télécom, immobilier et construction	BBB+	A3	35 555 M€ au 31/12/2018 (32 904 M€ au 31/12/2017)	1 311 M€ au 31/12/2018 (1 085 M€ au 31/12/2017)	3 654 M€ au 31/12/2018 (1 922 M€ au 31/12/2017)	11 117 M€ au 31/12/2018 (10 210 M€ au 31/12/2017)

Se référer au site internet de Bouygues pour plus d'informations : <http://www.bouygues.com>

ÉVOLUTION DE L'ACTION BOUYGUES SA :



Performance

BOUYGUES SA

1 an	-18,53%
3 ans	15,45%
5 ans	-0,28%
10 ans	3,54%

Source : Bloomberg au 03/05/2019

ZOOM SUR L'ACTION PUBLICIS GROUPE SA :

Publicis Groupe est une société publicitaire. Elle a des activités dans divers médias, dont communication mobile et interactive en ligne, télévision, cinéma, journaux et magazines, et radio. Elle offre également des services de marketing direct, gestion de relation client, promotion des ventes et ressources humaines. Ses clients sont dans le monde entier.

Création	Secteur	Notation S&P	Notation Moody's	Revenus	Résultat net, GAAP	Dette nette	Capitaux propres
1926	Publicité	BBB+	Baa2	9 951 M€ au 31/12/2018 (9 690 M€ au 31/12/2017)	919 M€ au 31/12/2018 (862 M€ au 31/12/2017)	1 709 M€ au 31/12/2018 (723 M€ au 31/12/2017)	6 853 M€ au 31/12/2018 (5 958 M€ au 31/12/2017)

Se référer au site internet de Publicis Groupe pour plus d'informations : <https://www.publicisgroupe.com/fr>

ÉVOLUTION DE L'ACTION PUBLICIS GROUPE SA :



Performance

PUBLICIS GROUPE SA

1 an	-13,96%
3 ans	-17,55%
5 ans	-12,61%
10 ans	129,44%

Source : Bloomberg au 03/05/2019

Source : Bloomberg, au 03/05/2019. LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'Émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Présentation des actions

ZOOM SUR L'ACTION SANOFI :

Sanofi est une société pharmaceutique mondiale qui assure la recherche, le développement et la fabrication de médicaments et de vaccins. La société développe des médicaments et des vaccins contre les maladies cardiovasculaires, la thrombose, les tumeurs, les désordres du métabolisme, le système nerveux et la médecine interne.

Création	Secteur	Notation S&P	Notation Moody's	Revenus	Résultat net, GAAP	Dettes nettes	Capitaux propres
2004	Pharmaceutique	AA	A1	35 677 M€ en 2018 (36 221 M€ en 2017)	4 306 M€ en 2018 (8 416 M€ en 2017)	16 479 M€ au 31/12/2018 (3 820 M€ au 31/12/2017)	59 035 M€ au 31/12/2018 (58 239 M€ au 31/12/2017)

Se référer au site internet de Sanofi pour plus d'informations : <https://www.sanofi.fr/>

ÉVOLUTION DE L'ACTION SANOFI :

En Euros



Performance

SANOFI

1 an	16,96%
3 ans	6,94%
5 ans	-0,77%
10 ans	75,99%

Source : Bloomberg au 03/05/2019

Source : Bloomberg, au 03/05/2019. LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAITÉ OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'Émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Fiche technique

TYPE	Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance. Bien que le paiement des sommes dues par l'Émetteur au titre du produit soit garanti par Société Générale, le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'action la moins performante.
ÉMETTEUR	SG Issuer (filiale à 100% de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale), véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois
GARANT DE LA FORMULE ET DE SOMMES DÛES	Société Générale (Notations : Moody's A1, Standard & Poor's A, Fitch A, DBRS A(high)). Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 03/05/2019, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment
DEVISE	Euro (€)
CODE ISIN	FR0013419140
OFFRE AU PUBLIC	Non
PRIX D'ÉMISSION	98,75% de la Valeur Nominale
VALEUR NOMINALE	1 000 €
ELIGIBILITÉ	Unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation
SOUS-JACENTS	Action Bouygues SA (Code Bloomberg : EN FP Equity) ; Action Publicis Groupe SA (Code Bloomberg : PUB FP Equity) ; Action Sanofi (Code Bloomberg : SAN FP Equity)
DATE D'ÉMISSION	16/05/2019
DATE DE CONSTATATION INITIALE	02/05/2019
DATES DE CONSTATATION SEMESTRIELLE	04/11/2019 ; 04/05/2020 ; 02/11/2020 ; 03/05/2021 ; 02/11/2021 ; 02/05/2022 ; 02/11/2022 ; 02/05/2023 ; 02/11/2023 ; 02/05/2024 ; 04/11/2024 ; 02/05/2025 ; 03/11/2025 ; 04/05/2026 ; 02/11/2026 ; 03/05/2027 ; 02/11/2027 ; 02/05/2028 ; 02/11/2028
DATES DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ	11/05/2020 ; 09/11/2020 ; 10/05/2021 ; 09/11/2021 ; 09/05/2022 ; 09/11/2022 ; 09/05/2023 ; 09/11/2023 ; 09/05/2024 ; 11/11/2024 ; 09/05/2025 ; 10/11/2025 ; 11/05/2026 ; 09/11/2026 ; 10/05/2027 ; 09/11/2027 ; 09/05/2028 ; 09/11/2028
DATES DE VERSEMENT DES COUPONS	11/11/2019 ; 11/05/2020 ; 09/11/2020 ; 10/05/2021 ; 09/11/2021 ; 09/05/2022 ; 09/11/2022 ; 09/05/2023 ; 09/11/2023 ; 09/05/2024 ; 11/11/2024 ; 09/05/2025 ; 10/11/2025 ; 11/05/2026 ; 09/11/2026 ; 10/05/2027 ; 09/11/2027 ; 09/05/2028 ; 09/11/2028 ; 09/05/2029
DATE DE CONSTATATION FINALE	02/05/2029
DATE DE REMBOURSEMENT FINAL	09/05/2029
MARCHÉ SECONDAIRE	Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente de 1% de la Valeur Nominale
COMMISSION DE SOUSCRIPTION ET COMMISSION DE RACHAT	Néant / Néant
COMMISSION DE DISTRIBUTION	Société Générale paiera au(x) distributeur(s) concerné(s) une rémunération jusqu'à 0,60% par an (calculée sur la base de la durée des Titres), du montant total des Titres effectivement placés par ce(s) distributeur(s)
AGENT DE CALCUL	Société Générale, ce qui peut être source de conflit d'intérêt
DROIT APPLICABLE	Droit français
RÈGLEMENT / LIVRAISON	Euroclear France
COTATION	Bourse de Luxembourg
PUBLICATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	Sixtelekurs, REUTERS. Cours publié au moins une fois tous les 15 jours et tenu à la disposition du public en permanence
DOUBLE VALORISATION	En plus de celle produite par la Société Générale, une valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours à compter du 02/05/2019 par une société de service indépendante financièrement de la Société Générale, Thomson Reuters

Informations importantes

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Risque de crédit : Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Société Générale en tant que garant de l'émetteur. En conséquence, l'insolvabilité du garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Risque de marché : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité : Ce produit comporte un risque de liquidité matériellement pertinent. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

Risque de perte en capital : Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/du Garant : Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/du Garant, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

Restrictions générales de vente : Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Information sur les commissions, rémunérations payées à des tiers ou perçues de tiers : Si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la « Personne Intéressée ») est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Société Générale et/ou l'Émetteur paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

Caractère publicitaire de ce document : Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Garantie par Société Générale : Le produit bénéficie d'une garantie de Société Générale (ci-dessous le « Garant »). Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre du produit est garanti par le Garant, selon les termes et conditions prévus par un acte de garantie disponible auprès de Société Générale sur simple demande. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

Performances sur la base de performances brutes : Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

Données de marché : Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du produit : Seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le produit. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du produit) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déblocement de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au produit ou sur tout investissement dans le produit.

Événements exceptionnels affectant le(s) sous-jacent(s) : Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

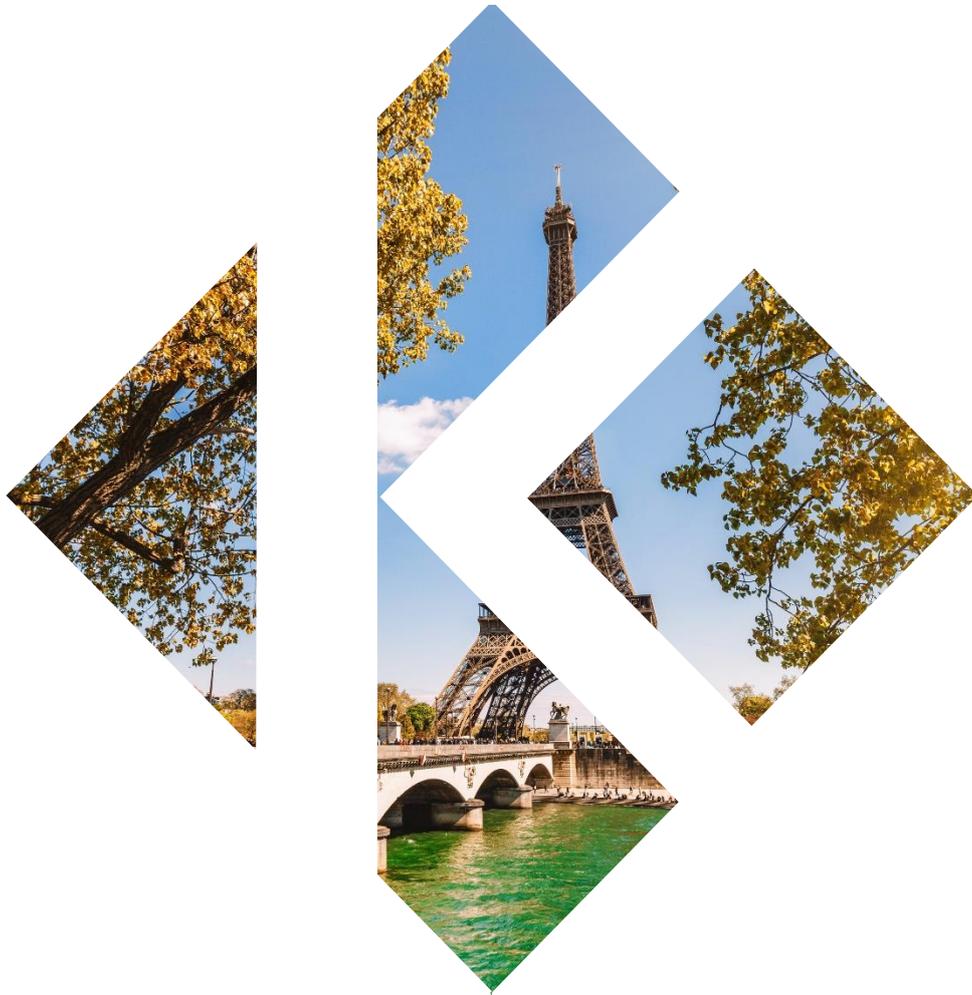
Restrictions permanentes de vente aux Etats-Unis d'Amérique : Les Titres n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors des Etats-Unis ("offshore transaction", tel que définie par la Regulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Un « Cessionnaire Autorisé » signifie toute personne qui (a) n'est pas une U.S. Person telle que définie à la Règle 902(k)(1) de la Regulation S ; et (b) qui n'est pas une personne entrant dans la définition d'une U.S. Person pour les besoins du U.S. Commodity Exchange Act (CEA) ou toute règle de l'U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC Rule), recommandation ou instruction proposée ou émise en vertu du CEA (afin de lever toute ambiguïté, une personne qui n'est pas une "personne ressortissante des Etats-Unis" ("Non-United States person") définie au titre de la Règle CFTC 4.7(a)(1)(iv), à l'exclusion, pour les besoins de cette sous-section (D), de l'exception faite au profit des personnes éligibles qualifiées qui ne sont pas des "personnes ressortissantes des Etats-Unis" (« Non-United States persons »), sera considérée comme une U.S. Person. Les Titres ne sont disponibles et ne peuvent être la propriété véritable (be beneficially owned), à tous moments, que de Cessionnaires Autorisés.

Lors de l'acquisition d'un Titre, chaque acquéreur sera réputé être tenu aux engagements et aux déclarations contenus dans le prospectus de base.

Agrément : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE).

L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie »), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.** Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Disponibilité du document d'informations clés : La dernière version du document d'informations clés relatif à ce produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse <http://kid.smarkets.com>.



**Kepler
Cheuvreux**

SOLUTIONS

112 Avenue Kléber, 75116 Paris
01 44 54 53 54
solutions@keplercheuvreux.com
www.keplercheuvreux.com